

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 janvier 2019

Secrétaire de séance : David BESANCON.

Absents excusés : Christine BILLOD-LAILLET (pouvoir à Jean-Marie ROUSSEL), Samuel PERRIN (pouvoir à Olivier DEVILLERS), Marie-José POUYET (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Denis PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Christiane ROUGET (pouvoir à Henri PHARIZAT), Julien BILLOD-LAILLET, Jean-Luc BORNE, Arnaud CHEREMETIEFF et Christine PUGIN.

Le Maire présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Il annonce au Conseil le décès du frère de Christiane ROUGET, adjointe, et présente ses condoléances.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 décembre 2018**

David BESANCON regrette que ses remarques ou celles d'autres conseillers ne soient pas retranscrites. Il souhaiterait une transcription complète des débats avec apparition du nom de l'intervenant.

Le Maire, Jean-Marie ROUSSEL répond qu'une telle démarche risquerait de nuire à la lisibilité du compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 6 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

##### 1) Permis de construire

LORNET Stéphane	5 rue de la Bruyère	Pergola	<b>Favorable</b>
-----------------	---------------------	---------	------------------

##### 2) Déclarations préalables

Centre équestre	La Grange Coulon Vieille	Parking
MARGUET Sébastien	5 rue Bellevue	Clôture

#### B- Retours dossiers de la CCPHD : Déclarations préalables

CATTET Benoît	Aux Combottes	Panneaux solaires	<b>Accordé</b>
Centre équestre	La Grange Coulon Vieille	Aménagement parking	<b>Accordé</b>

### **III- Choix des entreprises rénovation salle des fêtes de Charbonnières les Sapins**

Des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins seront effectués. Une partie des travaux (déconstruction) et la maîtrise d'œuvre seront assurées par la commune.

Proposition de choisir les entreprises suivantes :

<b><u>TRAVAUX SALLE DES FETES CHARBONNIERES</u></b>		
<b><u>CHOIX DES ENTREPRISES</u></b>	<b><u>ENTREPRISES</u></b>	<b><u>MONTANT H.T.</u></b>
<b><u>LOT N° 1</u></b>		
Menuiseries extérieures	BURLA Amancey	13 673.00 €
<b><u>LOT N° 2</u></b>		
Plomberie sanitaire	CUCHEROUSSET	3 669.00 €
<b><u>LOT N° 3</u></b>		
Electricité chauffage VMC	MOREL Etalans	6 721 92 €
<b><u>LOT N° 4</u></b>		
Menuiseries intérieures et Agencement	BURLA Amancey	11 524.00 €

<u>LOT N° 5</u>		
Placo Peinture	GROSPERRIN Sancey	5 774.85 €
<u>LOT N° 6</u>		
Carrelage faïence	FLEURY Flangebouche	13 774.87 €
	<b>TOTAL</b>	<b>55 137.64 €</b>

Hors la présence de Christiane MOREL, le Conseil municipal valide le choix des entreprises à l'unanimité.

#### **IV – Avenants école**

- Lot 02 « Gros oeuvre » : - 3 705.48 € HT correspondant à des travaux non faits.
- Lot 06 « Serrurerie » : - 5 183.00 € HT correspondant à des travaux non faits.
- Lot 09 « Plateformes élévatrices » : + 1 250.95 € HT correspondant à la fourniture et pose de seuils métalliques pour les 3 portes de l'élève, d'habillages verticaux pour le pylône.
- Lot 14 « Chaufferie-Plomberie » : + 5 343.09 € HT correspondant à la dépose de WC, pose de WC suspendus et ventilation VMC.

Entreprises	Montants HT
<b>Entreprise CHD</b> – lot 02 Gros oeuvre	- 3 705.48 €
<b>Entreprise SOUBRIER</b> – lot 06 Serrurerie	- 5 183.00 €
<b>Entreprise 2MA</b> – lot 09 Plateformes élévatrices	+ 1 250.95 €
<b>Entreprise Palissot</b> – Lot 14 Chaufferie Plomberie	+ 5 343.09 €

Le Conseil municipal accepte les avenants à l'unanimité et autorise le Maire à signer les avenants pour les lots 02, 06, 09 et 14.

#### **V- Tarifs de location des salles**

La commission « Vie locale et Associative » propose la location de l'espace socio-culturel aux associations de la manière suivante :

- GRATUIT la première fois une fois par an et 150 € ensuite par manifestation.

Approuvé à l'unanimité.

#### **VI – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2018.

#### **VII – 20 ans de la Communauté de Communes et informations intercommunales**

Projection du film relatant l'ensemble des actions de la Communauté de Communes et projeté à l'occasion de cet anniversaire.

Retour sur le Conseil de Communauté du 17 décembre :

- Point d'étape du déploiement du Très Haut Débit  
La fibre sera accessible à tout professionnel d'ici la fin de l'année 2019 et à tout public d'ici fin 2022. Il est rappelé que chaque administré participe au déploiement de la fibre par une participation financière de 10 euros par an pendant 15 ans.
- Accompagnement du projet « Val de Consolation »

La Communauté de Communes a repris le portage du « Val de Consolation » et une étude sera menée pour savoir comment pourrait évoluer le site.

- Etude de faisabilité pour la création d'une plateforme de séchage, stockage des plaquettes forestières
- Reprise de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 2 ans.

Manifestations : - semaine Courbet à Pierrefontaine les Varans du 3 au 11 mars 2019  
- Festival du rire à Valdahon le 27 avril 2019

## **VIII – Questions diverses**

- Centre multi-accueil : les travaux ont débuté.
- Terrain de foot : choix des filets, de la main courante avec le club de foot.  
Reprise des travaux en février pour une fin des travaux en avril.
- Multisports : choix de l'implantation définitive la semaine prochaine.
- Transports scolaires :  
Ecole primaire : les nouveaux horaires du bus ont débuté début janvier avec le retour à la semaine de 4 jours.  
Collège : reprise des arrêts au Champ de foire à partir de lundi 14 janvier, les travaux étant terminés.
- Requalification des espaces publics : les sens de circulation doivent être respectés conformément au code de la route. Les trottoirs sont exclusivement réservés au passage des piétons et des cyclistes, les voitures ne sont pas autorisées à y stationner.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 7 février 2019 à 20h30.
- Levée de séance à 22h15.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
David BESANCON